ALERTE sur l	a loi de DESTRUCTION de	la fonction publique	
et ses conséq	uences dans l'Enseig	nement Supérieur et la Recherd	che
Venez	vous informer		
Heure d'Infor	nation Syndicale		
Mardi 16	avril à 12h		
Amphi 5.04 –	Campus Triolet (Facu	Ité des Sciences)	
Journée de	mobilisation le 9 mai		
Le projet de conseil des Mi	loi de « transformation de nistres le 27 mars 2019.	e la fonction publique » a été	présenté au

Ce projet vise à soumettre le recrutement et la gestion des agent.e.s à l'arbitraire et l'autoritarisme d'une hiérarchie armée des outils du « nouveau management public », et à réduire l'intervention des représentant.e.s du personnel dans les instances qui défendent les agent.e.s au niveau individuel comme les CAP, ou collectivement sur l'organisation du travail (CT) ou sur les questions d'hygiène, sécurité et condition de travail (CHSCT). Le statut des fonctionnaires est une garantie de leur indépendance vis à vis des pressions extérieures pour une fonction publique au service de l'intérêt général.

Sa destruction

remet en cause l'égalité de traitement de fonctionnaires-citoyen.ne.s et met en péril la neutralité du service public pour l'intérêt général des citoyen.ne.s.

Ce projet de loi élargit massivement les possibilités de **recrutement sous contrat** en catégories A, B et C ainsi qu'aux postes de l'encadrement supérieur sans pour autant apporter aux contractuel.le.s les garanties existantes dans le secteur privé. Un **contrat de projet**

serait même créé pour permettre des recrutements sur une durée pouvant aller jusqu'à 6 ans, avec rupture possible dès que le projet est terminé, et n'ouvrant

aucun droit à CDIsation

. Ce projet accompagnera la

suppression de 120 000 fonctionnaires

Les conséquences de ce projet pour les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, **titulaires comme contractuel.le.s**, seraient considérables. Elles démultiplieraient les effets délétères de la précarité, du localisme, des conflits d'intérêt et de l'arbitraire qui prolifèrent déjà dans nos établissements.

L'alerte est donnée. Levons-nous pour défendre l'intérêt général et les statuts des agent.e.s public/que.s. Ne laissons pas ce gouvernement **détruire la fonction publique**, privatiser et dégrader les services publics!

Le 16 avril, venez vous informer : Heure d'information syndicale à 12h

Le 9 mai, combattons ce projet, toutes et tous en grève pour manifester.
Les organisations syndicales
SNESUP-FSU UM & UPV, SNCS-FSU, FO-ESR, SNTRS-CGT, CGT-UM, SUD Education, SUD Recherche EPST
Conformément au décret n°82-447 l'Heure d'Information Syndicale est un droit pour
TOUS les personnels.
Vous pouvez donc y assister librement